



CONFERENCE DE PRESSE

« L'action concertée, levier de performance de l'action publique territoriale »

Mercredi 16 janvier 2019
Les Ateliers Gauthier, Chalon sur Saône

3 rue Victor Sellier - 25 000 Besançon
T. 03 81 81 82 83 - F. 03 81 81 82 83

64 A rue Sully - 21071 DIJON Cedex
T. 03 80 40 33 88 - F. 03 80 40 33 88

contact@aer-bfc.com - www.aer-bfc.com



Communiqué de presse, le 15 janvier 2019

L'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté en Saône-et-Loire

Créée au 1er octobre 2017 à l'initiative du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, l'AER BFC, Société Publique Locale, est née de la fusion des deux ex-agences de développement économique, l'ARD Franche-Comté et l'ARDIE Bourgogne. Arnaud Marthey, Président de l'AER BFC, en visite en Saône-et-Loire, rappelle que l'action concertée est un véritable levier de performance de l'action publique territoriale.

L'AER Bourgogne-Franche-Comté, au plus près des territoires et des entreprises

L'AER Bourgogne-Franche-Comté a plusieurs missions qui convergent toutes vers le maintien et le développement de l'activité économique et l'emploi sur tous les territoires. Les EPCI et les entreprises, acteurs essentiels de cette dynamique, bénéficient de l'accompagnement de l'AER Bourgogne-Franche-Comté. Ils sont d'ailleurs intégrés à la gouvernance de l'agence, les premiers en tant qu'actionnaires et les seconds, au sein d'une instance économique.

L'agence a finalisé la première phase d'ouverture de son capital aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en septembre dernier. Sur les 117 EPCI que compte la Bourgogne-Franche-Comté, 50 sont désormais actionnaires et 9 d'entre eux sont en Saône-et-Loire : la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon, la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne, la Communauté de Communes Terres de Bresse, la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom, la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier, la Communauté de Communes du Grand Charolais, la Communauté de Communes Grand Autunois Morvan, la Communauté d'Agglomération Mâconnais Beaujolais et la Communauté Urbaine Creusot Montceau. Une seconde phase d'ouverture de son actionariat est prévue pour 2019.

Près de 70 rendez-vous réalisés en Saône-et-Loire, dont 42 dans des entreprises

Depuis plus d'un an, l'AER Bourgogne-Franche-Comté visite les territoires à la rencontre des entreprises, en coordination avec les EPCI. En effet, ses 5 développeurs de proximité, en complémentarité des acteurs de l'écosystème socio-économique régional, sont installés dans les départements.

En Saône-et-Loire, près de 70 rendez-vous, prises de contact et suivis de projets, ont été réalisés seuls ou accompagnés de partenaires tels que les EPCI, les CCI, les agences de développement local. Ces rencontres ont été l'occasion de présenter l'offre de services de l'Agence en matière d'accompagnement, d'ingénierie territoriale, d'innovation et éco-innovation, d'échanger sur la stratégie des territoires et leurs attentes en matière de développement économique mais également de rencontrer des entreprises et de les accompagner dans leur développement.

Une action concertée et co-construite pour appuyer l'action publique territoriale

En visite sur le département de la Saône-et-Loire, l'AER Bourgogne-Franche-Comté rappelle que les stratégies de développement, propre à chaque territoire, peuvent être confortées par l'Agence sur plusieurs axes et ce, en fonction des demandes des territoires.

L'AER BFC co-construit, avec chaque EPCI, des actions de développement portant sur de nombreux thèmes : l'implantation d'entreprises exogènes, l'accompagnement d'entreprises endogènes, la prospection à l'international, l'intelligence territoriale (observatoire socio-économiques, Zones d'Activités Économiques, veille des entreprises à enjeux...), la politique d'accueil des entreprises, le soutien à l'innovation et l'éco-innovation, la promotion des atouts économiques de tous les territoires de la région.

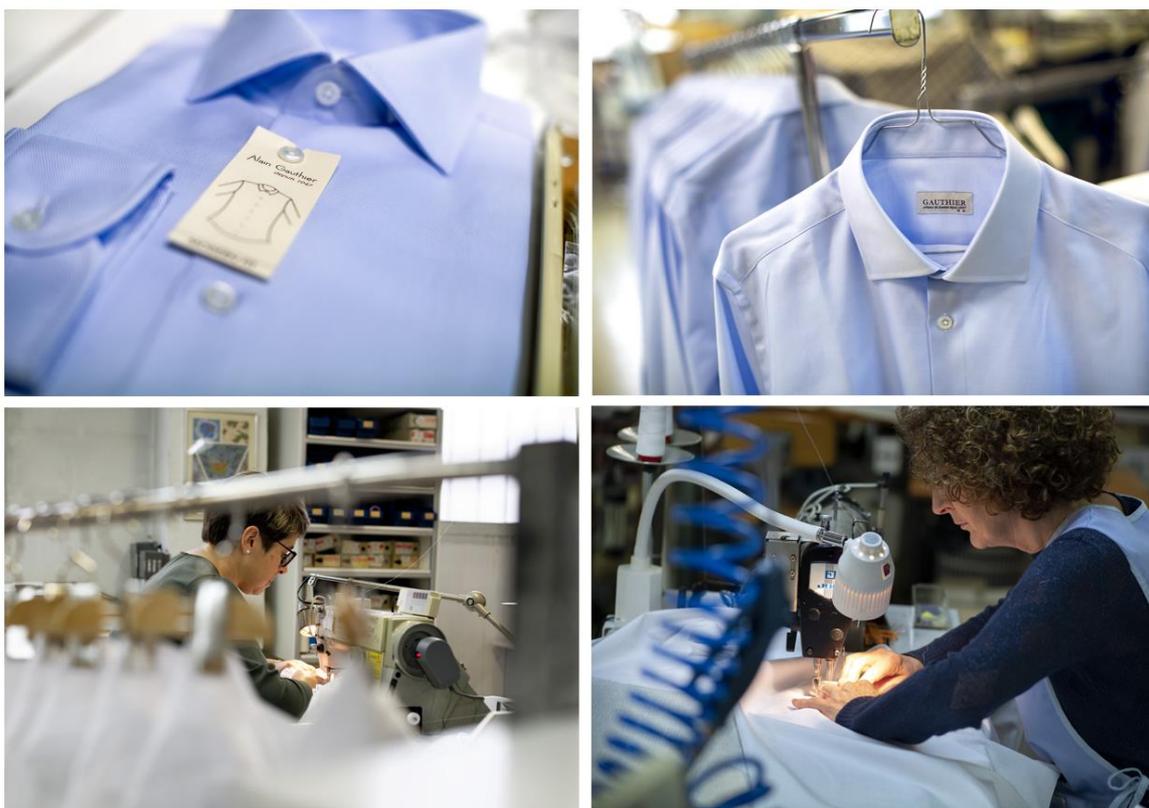
Focus sur Les Ateliers Gauthier, créateur et fabricant de chemises depuis 1947, accompagnés par l'AER BFC et qui accueillent la conférence de presse

Créée en 1947 et reprise en 2006 par Michel et Bernadette de Saint Jean, l'entreprise Gauthier, en plus de ses marques propres, travaille à façon pour l'industrie du luxe. L'entreprise Gauthier fait partie des 4 derniers fabricants de chemises de l'hexagone qui porte haut les couleurs et savoir-faire du Made in France et de Bourgogne-Franche-Comté.

Toute la fabrication des chemises a lieu à Chalon-sur-Saône et elle est réalisée à partir d'une sélection de tissus européens et français. Les boutons sont en nacre véritable. Chaque jour, les Ateliers Gauthier fabriquent une centaine de chemises. Des accessoires tels que la cravate, le nœud papillon mais également le caleçon et le pyjama élargissent la gamme de produits proposés à la clientèle. Et enfin, pour satisfaire les clients les plus exigeants, l'entreprise les rencontre dans ses ateliers et leur prodigue des conseils pour concevoir des chemises à leurs mesures.

Michel de Saint Jean précise : « Nos deux marques de prêt à porter, La chemise française et Alain Gauthier sont des produits de très grande qualité, haut de gamme faisant intervenir la main de couturières expérimentées. Elles incarnent les valeurs d'élégance, de modernité et d'authenticité à la française. On peut en faire l'acquisition depuis notre boutique internet ou à notre Atelier, rue Dewet, à Chalon-sur-Saône. »

L'entreprise est aujourd'hui accompagnée par l'AER BFC sur une thématique orientée « filière » mais va bénéficier de l'expertise de l'AER BFC sur d'autres volets liés à l'innovation et aux économies d'énergie.



Crédit photo : AER BFC / Laurent Cheviet

En savoir plus : <http://www.chemise-gauthier.fr/>
Achat en ligne : <https://www.lachemisefrançaise.fr/>

Dossier de presse

Les stratégies de développement économiques des EPCI actionnaires

La Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom'	5
La Communauté de Communes Entre Saône et Grosne	8
La Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier	10
La Communauté de Communes Terres de Bresse	11
La Communauté Urbaine Creusot Montceau	13
La Communauté de Communes Grand Autunois Morvan	14
La Communauté de Communes du Grand Charolais	15
La Communauté d'Agglomération du Grand Chalon	17
Mâconnais Beaujolais Agglomération	22

Présentation de l'AER BFC	23
---------------------------	----

Dossier de presse

Les stratégies de développement économiques des EPCI actionnaires

La Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom'



La Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' compte 30 communes concentrant une population de 28 539 habitants, pour 15 762 logements (source INSEE chiffres dernier recensement de 2015).

La CC Bresse Louhannaise Intercom' est née de la fusion au 1er janvier 2017 de la communauté de communes Cœur de Bresse et de la communauté de communes Cuiseaux Intercom'. Au 1er janvier 2018, la commune de Sainte-Croix-en-Bresse a rejoint l'intercommunalité.

Elle s'étend sur un territoire principalement rural compris entre deux pôles urbains importants que sont l'agglomération de Chalon-sur-Saône et celle de Lons-le-Saunier. Sa ville-centre est Louhans- Châteaurenaud et principal pôle de vie du bassin de l'EPCI. Les communes situées au sud du territoire communautaire sont dans l'aire d'influence du bassin de vie de Saint-Amour (Jura), elle-même sous l'influence de l'agglomération de Bourg-en-Bresse.

L'économie locale est axée principalement autour de la culture, du maraîchage, de l'élevage de volailles et de viandes bovines. L'industrie Agroalimentaire constitue le principalement secteur pourvoyeur d'emploi avant la mécanique et les métiers liés à l'IAA : logistique, manutention,

La démographie se caractérise par une population vieillissante avec une faible croissance (0,4 %) démographique s'appuyant sur un solde migratoire positif. La forte augmentation démographique de la période 1999 -2009 a connu un ralentissement entre 2009-2014.

Parmi, les compétences exercées figurent la compétence relative au développement économique, à la gestion des zones d'activités et à la politique intercommunale du commerce.

OBJECTIFS

Après la concrétisation de la fusion et l'intégration de nouvelles compétences, les élus ont amorcé une réflexion afin de définir le projet stratégique de développement de Bresse Louhannaise Intercom' avec pour objectif de :

- Proposer des orientations stratégiques pertinentes et prioritaires en termes de plan d'actions à court, moyen et long terme,
- Construire une image forte et plus visible du territoire pour attirer de nouvelles entreprises,
- Renforcer l'ancrage des entreprises en améliorant les conditions d'accueil,
- Définir des actions et dispositifs rapidement opérationnels en matière de soutien aux entreprises, d'activités cibles de communication et d'animation économique.

DEFINITION D' ACTIONS POUVANT ETRE MISES EN ŒUVRE

Construire une prospective territoriale

Développer les partenariats locaux avec les autres communautés de communes, les chambres consulaires, l'agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté, agence de développement économique Bresse Initiative, BGE...

La communauté de communes est, par exemple, représentée au sein du Réseau Economique Territorial de Saône-et-Loire, animée par le Conseil Régional et la Direccte.

L'agence économique régionale (AER) est l'interface avec les prospecteurs nationaux, positionnant le territoire bressan à l'échelle nationale et internationale. Il offre une visibilité importante aux grandes entreprises et aux partenaires nationaux.

Définir une politique de prospection

Les axes de prospections visés :

- Diversifier l'économie afin de permettre le développement d'autres secteurs d'activités en parallèle du secteur de l'Industrie Agroalimentaire ; principal pourvoyeur d'emplois sur le territoire avec LDC (850 emplois), Bigard (600 emplois), ...
- Soutenir l'innovation et la création de filières d'excellence
- Accompagner l'implantation d'entreprises du secteur tertiaire
- Développer le numérique en soutenant les projets d'implantations et d'infrastructures émergeant en Bresse,
- Conforter les filières complémentaires aux entreprises agroalimentaires.

Promouvoir l'image du territoire

En s'appuyant sur Bresse Initiative et l'Agence Economique Régionale, il s'agit de faire connaître le territoire et ses atouts auprès des entrepreneurs et des salariés en :

- Communiquant sur la stratégie définie,
- Renforçant l'image et la notoriété du territoire (/ savoirs faire, activités phares, innovantes),
- Travaillant sur la notion de chefs d'entreprises « ambassadeurs »,
- Améliorant l'information aux habitants, en communiquant sur les nouvelles implantations et développement d'entreprises (contribuer à une image dynamique),
- Rendant l'offre d'accueil plus lisible pour les actifs, porteurs de projets, étudiants, touristes
- Mettant en place un document d'accueil à destination des porteurs de projet,
- Mettant en œuvre une politique d'image, un marketing territorial.

Développer une stratégie foncière

L'offre immobilière en terrain à bâtir, en bureaux, en locaux d'artisanat, en atelier, est un atout indéniable pour faciliter dans les meilleures conditions et dans des délais acceptables l'implantation d'entreprises. Il s'agit d'entamer une stratégie foncière pour la communauté de communes en tenant compte de l'existant :

- Réaliser un travail sur l'adéquation de l'offre et de la demande sur la base d'une analyse de l'offre d'accueil (offre foncière et offre locative) à l'échelle de la Bresse bourguignonne,
- Réaliser les aménagements nécessaires dans les Zones d'Activités. Deux nouveaux secteurs en ZA vont être aménagés en 2019 -2020 : L'Aupretin à Louhans et La Charbonnière à Cuiseaux.
- Anticiper les futurs besoins et demandes.

Des études préalables vont être menées en 2019-2020 en vue de la création d'une Zone d'Intérêt Régional au nord-ouest de Louhans et Branges.

- Travailler à un enrichissement de l'offre d'immobilier d'entreprises (immobilier de bureau).

Développer un accompagnement adapté aux besoins des entreprises

En accompagnant les entreprises dans leurs besoins immobiliers

Il existe plusieurs possibilités d'accompagnement :

- Aide directe à la construction et acquisition de bâtiments. Un règlement d'intervention en faveur de l'immobilier d'entreprise est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018 (5 entreprises ont déjà été aidées). Le règlement d'intervention en faveur de l'hébergement touristique structurant est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019,
- Amorcer une réflexion pour construire, louer de l'immobilier d'entreprise afin de favoriser l'implantation de certaines activités et/ou permettre à des catégories d'acteurs de démarrer leurs projets.

En structurant le développement économique autour de pôles, de filières

Pour ce faire, il s'agit de :

- Faciliter les échanges inter-entreprises par filières ou secteur géographique. Bresse Initiative réunit le club Atouts Bresse 4 fois par an réunissant une centaine de personnes,
- Organiser des réunions sur des thématiques qui répondent aux besoins des entreprises. La communauté de communes organise des petits-déjeuners dans chacune des Zones d'Activités, une fois par an, réunissant les chefs d'entreprises sur des thèmes d'actualités (signalétique, desserte routière, téléphonie mobile, ...),
- Développer des relations avec les entrepreneurs pour construire des visions communes entre l'entreprise, les salariés, le territoire et ses représentants,
- Œuvrer au regroupement d'entreprises au sein d'associations pour un développement de leur activité ou des partenariats, groupements de commande.

En faisant du tourisme un moteur de développement économique

Prendre en compte, le développement de l'artisanat d'art, la gastronomie, les événements culturels majeurs, capitaliser sur le tourisme fluvial (Contrat fluvestre de la Saône), développer le tourisme culturel ; ceci en vue de concourir à une dynamisation du commerce local, de la restauration et de l'hôtellerie. Plus précisément, les élus ont décidé d'aider financièrement trois secteurs d'activités : l'hôtellerie pour un développement vers le classement 3 étoiles, les hébergements de groupes pour faciliter l'accueil de groupe en itinérance ou de familles et l'hébergement insolite se démarquant de l'hébergement classique et renforçant le tourisme vert.

En développant les réseaux et services supports aux entreprises

Contribuer à une offre de services supports aux entreprises et à leurs salariés, enjeux de qualité de vie et de productivité pour les entreprises :

- Accueil, orientation et appui à l'installation via la CCI de Saône-et-Loire, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Bresse Initiative,
- logements des salariés, en investissant la question de l'habitat, en renforçant les partenariats et par la mise en réseau des acteurs et structures existantes,
- transport, mobilité. Bresse Louhannaise Intercom' soutien les lauréats de l'appel à projets de la Région dont le projet consiste à mettre en place le covoiturage au sein des deux principales ZA de la communauté de communes,
- Espaces de coworking/tiers-lieu d'activités,
- numérique (déploiement de la fibre optique).

En communiquant sur le marché de l'emploi local

Le marché de l'emploi au sein de la Bresse Louhannaise Intercom' est sous tension. Les emplois de cadres, les emplois qualifiés ou de travail poste dans l'industrie, l'artisanat ou le commerce par exemple sont difficilement pourvus. L'ensemble des structures œuvrant sur les questions d'emplois est regroupé au sein de la Maison de l'Emploi à Louhans, construite en 1992 et réhabilitée en 2018 par la communauté de communes. Cet outil permet de créer de la synergie entre les acteurs, d'améliorer la visibilité des associations et institutions et d'offrir une seule porte d'entrée pour les demandeurs d'emplois et les entreprises recherchant des employés. La communauté de communes souhaite aller plus loin en :

- Mettant en place une plate-forme ou base de données recensant les offres d'emplois disponibles,
- Prévoyant un accompagnement des conjoints des nouveaux salariés (cf. espace réservé pour déposer leurs CV...),
- Améliorant les conditions d'accueil des nouveaux salariés et de leurs familles,
- Créant des bourses de stage (définir les entreprises qui peuvent accueillir des stagiaires),
- Construisant une communication auprès des jeunes et étudiants pour les motiver à trouver un emploi sur le territoire et limiter le phénomène de fuite,
- Développant les formations adaptées à l'économie locale.

Par l'animation économique du territoire.

Etre à même de mobiliser des partenariats pour les entreprises qui se créent, s'installent et se développent.

Organiser des « tours de table » pour construire les financements, de l'aide pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), des rencontres avec les interlocuteurs des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), et avec les services de l'État coordonnés par le sous-préfet. A titre d'exemple, le « tour de table » a été réactivé par la Communauté de Communes et sur sollicitation de la sous-préfecture pour l'implantation du groupe Lacroix Emballages à Branges.

Dossier de presse

Les stratégies de développement économiques des EPCI actionnaires

La Communauté de Communes Entre Saône et Grosne



La Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne » dispose d'un terrain de 25 ha à vocation professionnelle.

Une 1^o tranche de 13 ha est en cours d'aménagement et sera disponible au début 2020.

Les commodités d'accès sont multiples. Cette zone se trouve en bordure de l'axe nord sud que constitue la D906; l'autoroute A6 est à 5km par l'entrée de Tournus, les gares TGV du Creusot et de Macon sont à 40 mn, l'aéroport de Lyon St Exupéry à 1h30, Turin est à 4h de route.

Elle est à la jonction de la vallée de la Saône céréalière, de la Bresse agricole à l'ouest, des vignobles mâconnais au sud et bourguignons au nord et de l'élevage charollais à l'ouest.

Les ressources en jeunes professionnels qualifiés sont conséquentes avec les Arts et Métiers de Cluny, les IUT de Chalon et du Creusot et plusieurs lycées techniques dans le département.

La Communautés de Communes est disponible pour faciliter l'étude de faisabilité et l'installation de toute entreprise.

Dossier de presse

Les stratégies de développement économiques des EPCI actionnaires

La Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier

Communauté de Communes **Saint Cyr Mère Boitier**

entre Charolais et Mâconnais

Intercommunalité créée le 1^{er} janvier 2017, suite à la fusion des Communauté de communes de Matour et sa Région et du Mâconnais Charolais, la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier est avec 8 000 habitants et 16 communes sur 256 Km² l'une des plus petites par la population de Saône et Loire. C'est aussi l'une des plus connue pour son dynamisme et son développement maîtrisé à taille humaine.

Intercommunalité à Fiscalité Professionnelle Unique et à Dotation d'intercommunalité bonifiée, la Communauté de communes est l'une des plus intégrée du département avec notamment les compétences Assainissement et GEMAPI.

Connue au plan national pour son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant Programme Local de l'habitat (PLH) approuvé sur les communes de l'ex CC de Matour et sa région, la Communauté de communes avance un second PLUi sur les 7 communes de l'ex CCMC.

Territoire à Energie Positive (TEPos) depuis 2013, la Communauté de communes s'est engagée dans la démarche nationale d'excellence environnementale, bénéficiant d'aides de l'Etat, de l'ADEME et de la Région Bourgogne France Comté pour avancer concrètement la démarche TEPCv.

Au niveau économique, la Communauté de communes a pour objectif de développer les activités industrielles, commerciales et artisanales locales qui participe à la vie économique du territoire.

En convention avec la Région Bourgogne Franche Comté, la Communauté de communes a mis en place une aide forfaitaire de 1500 € à l'investissement immobilier des entreprises de moins de 50 salariés. Ce dispositif permet à la Région d'intervenir en complément pour accompagner les PME/PMI.

La Communauté de communes investit pour développer la Zone Communautaire des Prioies (ZIC) en bordure de la RCEA à Dompierre les Ormes. Les acquisitions foncières sont en cours. Ce projet est très important pour le territoire et son positionnement dans le futur schéma d'organisation économique de l'ensemble du Mâconnais – Sud Bourgogne.

Dossier de presse

Les stratégies de développement économiques des EPCI actionnaires

La Communauté de Communes Terres de Bresse



La communauté de Communes Terres de Bresse est issue de la fusion en 2017 entre les Communautés de communes **Saone Seille Sane** au sud et au centre du territoire (19 communes et 13500 hab) et **Portes de la Bresse** au nord (7 communes et 9500 hab)



Approche économique globale – emplois

Le territoire de la Communauté de Communes Terres de Bresse (CCTB) compte environ 5400 emplois (insee 2015), 60% de ces emplois se trouvent dans communes de Simandre, Saint-Germain-du-Plain, Ouroux-sur-Saône et Cuisery.

Le territoire est proche de plusieurs bassins d'emplois extérieurs, notamment le bassin de Chalon-sur-Saône qui concerne plutôt les parties Nord et Sud-Ouest du territoire, et celui de Louhans qui rayonne sur le Sud-Est du territoire. Notons que Cuisery propose à lui seul 1400 emplois pour 720 actifs soit ¼ des emplois de la communauté de Communes Terres de Bresse.

Globalement un quart des emplois concerne le secteur de l'industrie (contre 17% pour le département de Saône-et-Loire), ce qui témoigne du fort passé industriel du territoire. On trouve des entreprises des domaines de la plasturgie, de la mécanique, de la recherche et développement, de l'agro-alimentaire, du transport, de la logistique.

Un tiers des emplois concerne le secteur du commerce, des transports et des services et près d'un quart concerne l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Enfin, l'agriculture et la construction regroupe chacun environ 9% des emplois du territoire.

Certains de ces secteurs se développent sur les zones d'activités du territoire. Elles se trouvent en particulier à Cuisery, Simandre, Saint-Germain-du-Plain, Ouroux-sur-Saône, Romenay et Montpont-en-Bresse.

Potentiel des zones d'activités et engagement de la Communauté de Communes TdB dans leur développement

CCTB travaille actuellement à finaliser la création d'une nouvelle zone d'activités sur St Germain du Plain-Ouroux sur Saône, car la ZI actuelle est entièrement occupée.

Nous accompagnons l'entreprise et la commune de St Germain du Plain pour la modification d'urbanisme, la création d'un chemin et l'achat de terrain. La desserte des réseaux est en cours d'étude. Cette création a été rendue nécessaire afin de permettre la nouvelle implantation de la société COMEGE dont les travaux doivent commencer rapidement (sur environ 30 000 m² de terrain pour 9000m² de bâtiment + 500m² de bureau).

Après 30 années d'expérience sur le marché français, la société COMEGE a réussi à s'imposer comme le leader français incontesté de la fabrication de potences avec 60% de part de marché. Fort de cette expérience et de cette réputation, elle souhaite consolider cette position mais également poursuivre sa croissance grâce au développement à l'export et la création de nouveaux produits.

Par l'achat futur de nouveaux terrains sur cette zone CCTB, nous pensons à l'avenir pouvoir accueillir de nouvelles entreprises. La communauté de Communes a racheté à la commune de Cuisery des terrains viabilisés sur la zone d'activités du BOIS BERNOUX afin de répondre très vite à toute demande d'installation d'entreprises nouvelles (environ 2,5Ha). Une réserve de 10 Ha propriété de la Commune de Cuisery reste disponible.

Des travaux d'extension de voirie ont été en partie réalisés cette année. 2 entreprises de cette zone ont déjà déposé très récemment des permis de construire pour agrandir et rendre plus fonctionnel leurs locaux. Cette zone qui comprend une vingtaine d'entreprises, est bien située à 10 mn de l'autoroute A6 et assez proche de l'A39 et l'A40.

Sur la ZA de Simandre, où se situe le groupe ALBEA (200 emplois) **se trouve un grand bâtiment communautaire loué auparavant à l'ex entreprise WAGNER (panneaux photo voltaïques) qui a déposé le bilan**. Ce bâtiment dont nous remboursons les emprunts (15.000€ par mois) est un handicap pour notre trésorerie, nous cherchons à le vendre, à le relouer dans sa totalité ou à le transformer en pépinière d'entreprises.

Les autres zones de CCTB sont aujourd'hui arrivées à saturation.

Notons que nous accompagnons actuellement l'entreprises RPC SUPERFOS de La Genète qui veut agrandir son atelier de production, son espace stockage et revoir tout son espace parking PL et VL. Ceci nécessite de modifier le zonage au niveau urbanisme dans un délai très court.

RPC SUPERFOS LA GENETE est une société par actions simplifiée créée il y a plus de 29 ans. Sur l'année 2017 elle réalise un chiffre d'affaires de 101 705 000,00 €. Localisée à LA GENETE (71290), elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication d'emballages en matières plastiques. Son effectif est compris entre 200 et 299 salariés.

Conclusion

Du fait de la présence d'une grande diversité des secteurs d'activité, dont l'agroalimentaire, la plasturgie, la chaudronnerie et le transport, nous pouvons rester très attractifs avec des entreprises de taille très différentes. La présence d'un réseau de sous-traitants et un fort maillage de petites entreprises artisanales dans le secteur de la construction favorisent la dynamique économique.

Ajoutons un coût du foncier abordable et donc attractif pour les entreprises.

Idéalement située, en Bourgogne du Sud, sur de grands axes de circulation, La CCTB est la porte d'entrée de la Bresse à partir de Chalon/Saône, Tournus, Bourg en Bresse ou Lons le Saunier via Louhans.

Dossier de presse

Les stratégies de développement économiques des EPCI actionnaires

La Communauté Urbaine Creusot Montceau



La communauté urbaine Creusot Montceau regroupe 34 communes et compte 97 000 habitants. Située au sud de la Bourgogne, le territoire bénéficie d'une position géographique centrale, confortée par une gare TGV qui la place à 1h20 de Paris et 40mn de Lyon, ainsi que par la proximité de l'autoroute A6.

Premier pôle industriel entre Paris et Lyon, le territoire de la communauté urbaine Creusot Montceau a réussi à préserver l'outil et les savoir-faire issus de la Révolution industrielle pour développer l'industrie du XXI^e siècle.

Tout en restant principalement fondées sur la production (à la différence des industries de service) et des secteurs d'activité appartenant souvent à l'industrie lourde, les entreprises du territoire sont aujourd'hui fortement orientées vers l'innovation, la recherche et le développement pour s'adapter aux marchés d'aujourd'hui. Creusot Montceau est aujourd'hui souvent cité en exemple d'une réindustrialisation réussie.

De grands groupes industriels internationaux y sont implantés, tels qu'Alstom, ArcelorMittal, Framatome, General Electric Oil and Gas, Michelin, Safran mais aussi leboncoin.fr, Webhelp, un tissu dense de PME... La reconnaissance nationale dont bénéficie Mecateamcluster, grappe d'entreprises spécialisée dans les engins de travaux de la filière ferroviaire, témoigne elle aussi de l'excellence des savoir-faire du territoire.

Dossier de presse

Les stratégies de développement économiques des EPCI actionnaires

La Communauté de Communes Grand Autunois Morvan



Le Grand Autunois Morvan est un territoire de lien et d'équilibre entre l'arc urbain et le secteur rural du Morvan. Au contact de deux logiques de développement économique, il est un territoire d'industrie historique et il bénéficie d'une économie résidentielle structurant un vaste secteur rural.

Dans ce contexte, en 2013, la CCGAM a formalisé sa stratégie de développement économique et conduit de nombreuses actions auprès de l'Etat et du Conseil Régional afin de faire reconnaître ses spécificités.

Elle repose sur une volonté d'inscrire son économie dans une démarche de développement durable à partir de la valorisation des ressources de son territoire et à travers une démarche d'économie circulaire. Elle se veut également inclusive par une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sur son territoire (GPECT) afin d'anticiper les besoins de compétences et répondre aux attentes des entreprises.

Elle se construit sur un partenariat étroit entre les acteurs publics et privés avec la mise en œuvre d'opérations collectives où s'inscrivent les projets individuels.

Concrètement, cette stratégie trouve sa traduction dans le programme de Développement d'une Eco Zone Industrielle et de Recherche "DEZIR Cœur de Bourgogne".

Cette démarche collaborative novatrice en matière d'aménagement du territoire, de mobilité professionnelle et de développement économique a rencontré de nombreux succès au niveau industriel et dans le domaine de la formation.

La stratégie économique de la CCGAM repose ainsi sur de 3 axes :

- 1. Favoriser la valorisation des ressources locales (bois et agriculture) et accompagner la transition écologique des activités industrielles du territoire ;**
- 2. Structurer la filière et favoriser l'émergence d'un pôle d'excellence de la « silver economy » à travers le programme DESIR 3 (Développement d'un Espace de Santé d'Intérêt Régional) en accompagnant le projet de requalification du centre mardor en Village Répit Famille de la Croix Rouge Française ;**
- 3. Construire un territoire inclusif en anticipant les besoins en compétences en facilitant la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales**

Dossier de presse

Les stratégies de développement économiques des EPCI actionnaires

La Communauté de Communes du Grand Charolais



LE TERRITOIRE

La communauté de communes LE GRAND CHAROLAIS (CC LGC) est issue de la fusion en 2017 de 3 communautés de communes, représentant 44 communes et plus de 40 000 habitants.

C'est un territoire à la fois

- Industriel ayant beaucoup pâti de la déprise industrielle de grosses entreprises manufacturières (métallurgie, céramique)
- Agricole centré sur des productions traditionnelles d'élevage principalement à l'herbe (bovins, ovins, caprins, équins, volailles) avec de nombreux signes de qualité, sous une « marque ombrelle » CHAROLAIS
- Et tertiaire, qui représente une part d'emploi croissante (services à la personne en particulier).

Les enjeux du territoire, ses besoins

Pour maintenir, voire restaurer, une attractivité du territoire, les enjeux sont les suivants :

- Maintien d'une activité industrielle, des savoir-faire et des structures existants, créatrice d'emplois et capable de s'adapter aux défis technologiques et écologiques
- Redynamisation des centres-villes, sur un territoire multipolaire construit autour de 3 villes centres (CHAROLLES, DIGOIN, PARAY LE MONIAL), de cultures et spécialisations différentes
- Maintien d'une activité agricole porteuse de richesses pour le territoire, grâce à une valorisation collective
- Capacité à valoriser son potentiel touristique : tourisme fluvial, vert, culturel et culturel, etc.
- Capacité à valoriser sa localisation dans la géographie nationale et européenne, ainsi que ses infrastructures de communication
- Capacité à répondre aux demandes sociétales de ses habitants et résidents temporaires.

Innovation en ingénierie

Nouvelle communauté de communes, la CC LGC dispose de ressources limitées en ingénierie, elle a donc pour principe de mutualiser au maximum les actions dans un état d'esprit de transversalité, et va innover en valorisant au mieux les compétences disponibles sur le territoire grâce à l'intelligence collective.

LES AXES CLES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1- Un accompagnement au quotidien des entreprises et porteurs de projet

- Analyse des besoins
- Mise en relation avec les acteurs adhoc pour y répondre (aides financières, expertise, recherche de locaux ...etc)

2-Territoire pilote pour le développement de projets transversaux sur des thématiques majeures

Transition numérique et industrielle : dans le cadre « 124 Territoires d'Industries »

La CCLGC est précibléée dans le dispositif « 124 Territoires d'Industries », avec ses voisines Communauté Urbaine Creusot Montceau et CC Entre Arroux Loire et Somme.

Dans ce cadre, proposition d'un projet de « centre de ressource technique » pour les entreprises de la céramique, et plus largement les PME du territoire, en connexion avec la Plateforme Technologique 3D du Creusot.

Objectifs : sensibiliser, former, accompagner et apporter des prestations de numérisation et impression 3D pour permettre aux entreprises de prendre le virage du numérique et valoriser le potentiel de l'impression 3D.

Feuille de route sur la stratégie de transition du territoire vers un développement durable

L'attractivité et le développement de la CC LE GRAND CHAROLAIS passent par sa capacité à mettre en place une économie résiliente, à mobiliser ses acteurs autour des enjeux énergétiques et climatiques, et à construire des projets centrés sur l'économie des ressources clés du territoire.

Pour compléter son ingénierie et ses ressources, la CCLGC a ainsi à candidaté à 3 Appels à Projets régionaux et national sur les thèmes de l'ALIMENTATION/AGRICULTURE et de l'ECONOMIE de la RESSOURCE / ECONOMIE CIRCULAIRE.

L'ambition est de rassembler en un programme stratégique transversal de « transition économique, écologique, sociale, énergétique » les actions et projets Plan Climat Air Energie Territorial, Plan Alimentaire Territorial, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, en y intégrant aussi les schémas PLUI, et autres compétences intercommunales, dans un objectif de mutualisation de ressources et d'efficacité d'ingénierie.

Les résultats attendus :

- Emergence de projets et mise en place rapide d'un accompagnement pour leur transformation en activités économiques viables et génératrices de valeur pour le territoire (par exemple dans l'industrie agro-alimentaire, puisque de nombreux projets sont déjà identifiés, comme outil de transformation de produits carnés, filière innovante de production de dérivés du miel, filière de lavage et consignage de bouteilles de bière ...etc)
- Mise en place d'une dynamique de création et interconnexion d'activités économiques

3-Développement des Zones d'Activité Economique

- Réflexion sur la spécialisation thématique des ZAE existantes et aménagement en conséquence
- Mise en place d'une stratégie de prospection

4-Stratégie de dynamisation des centres-villes

- Accompagnement des acteurs du commerce (Unions Commerciales) dans la mise en place d'actions collectives et cohérentes sur le territoire (e.g « chèque cadeau LE GRAND CHAROLAIS »)
- Définition avec ces acteurs d'une stratégie à moyen terme, e.g. « RCEA 2023 »

5-Développement des infrastructures

- Accompagnement des investissements de l'Etat, de la région et du département
-> travaux de mise à 2*2 voies des 2 branches de la RCEA
- mise en place de la fibre
- mise en place du réseau Rcube.

Dossier de presse

Les stratégies de développement économiques des EPCI actionnaires

La Communauté d'Agglomération du Grand Chalon



En avril 2014, le Grand Chalon a engagé un travail de redéfinition de sa stratégie économique et des outils qui y sont consacrés dans un contexte de crise économique et de forte concurrence entre les territoires.

L'ensemble des réflexions et des travaux a été conduit **en partenariat avec le tissu économique local** afin d'élaborer une stratégie basée sur la réalité du terrain qui permette de redynamiser l'activité économique du territoire et de répondre à un enjeu majeur : **Pérenniser et attirer les entreprises et les emplois sur le territoire chalonnais.**

A partir d'un constat partagé, des axes prioritaires d'une nouvelle stratégie économique ont été définis et déclinés au moyen d'un plan d'action opérationnel.

S'appuyant sur les nombreux atouts et les richesses de son territoire, la nouvelle stratégie économique du Grand Chalon, adoptée par le Conseil Communautaire **le 9 avril 2015**, s'articule **autour des 5 axes** suivants avec en préambule, la **création de la Mission Développement Economique, Numérique, Enseignement Supérieur et Emploi** du Grand Chalon en septembre 2015 (dissolution de l'ADERC).

Axe 1 : Accroître et renforcer l'attractivité du territoire :

Il s'agit de valoriser le principal potentiel de développement du territoire chalonnais, **la Zone d'Intérêt Régional SaôneOr**, 1^{er} parc industriel entre Paris et Lyon, (500 hectares, 300 entreprises et plus de 6 000 emplois) en offrant du foncier pour l'implantation de nouvelles entreprises mais aussi pour permettre aux entreprises du territoire de se développer (100 ha de réserve foncière, propriété du Grand Chalon, aménagés en deux phases). L'objectif est de permettre aux entrepreneurs de rester proches de leurs clients, partenaires et sous-traitants.

Ces entrepreneurs ont des besoins différents selon leurs activités se traduisant par une offre foncière adaptée :

- Terrains d'environ 15 hectares pour les activités de logistique
- Terrains entre 3 et 5 hectares pour des entreprises de taille moyenne ;
- Terrains dont les superficies sont inférieures à 6 000 m² pour le tissu des PME-PMI.

*Le Grand Chalon a été labellisé « **Territoire d'Industrie** » en novembre 2018 parmi 124 autres territoires.*

AXE 2 – Travailler en mode « filières » :

L'objectif est de valoriser et d'accompagner le développement des entreprises par une approche différenciée et adaptée au degré de maturité et aux besoins de chaque écosystème.

Ainsi, trois filières prioritaires ont été identifiées :

1. La mécanique métallurgie :

Le Chalonnais dispose d'un tissu dense d'acteurs de la filière mécanique métallurgie, avec des compétences reconnues et un potentiel d'innovation important. Filière à maturité, elle est fortement ancrée sur le territoire. Toutefois, son image et ses métiers sont à valoriser.

Les actions viseront à consolider, développer et redynamiser le tissu local. Elles seront conduites en étroite collaboration avec les structures spécialisées et les branches.

Actions :

- Soutien au projet d'extension du **CFAI** : une subvention d'équipement pour le centre d'excellence en soudure de 200 k€ (2019)
- Soutien à la seconde professionnelle industrielle CFAI
- Soutien à la « Journée de la Robotique » de l'IUT
- Sensibilisation aux métiers en tension de la filière, des conseillers d'orientation de l'Education Nationale, et des principaux des collèges

2. La logistique, le transport, les nouvelles formes de commerce :

La filière s'est développée en s'appuyant sur un positionnement géographique particulièrement adapté pour servir les bassins industriels. Plus récemment, ce positionnement a été mis à profit pour répondre aux enjeux que présentent les nouveaux modes de consommation et spécifiquement le e-commerce et ses exigences en termes de délais de livraison.

Actions :

- Novembre 2016 : **1ère édition de Logistique expo**, salon des métiers 100% logistique dédié aux métiers, à l'emploi et à la formation (partenariat avec la section logistique de l'IUT et le lycée Camille du Gast) sur 1 jour consacré aux demandeurs d'emploi et aux lycéens.
- 2017 : Séminaire sur les problématiques de recrutement (19 oct), Conférences + ateliers de travail - 50 participants (Branche, Entreprises, Pôle Emploi, etc)
- 2018 : Mise en place du **plan Media** suite au séminaire du 19 octobre 17 (1^{er} mai au 18 mai 18) : élargir le vivier de candidats potentiels aux métiers de la logistique, attirer un maximum de personnes aux sessions d'informations collectives qui s'est tenu le 18 mai en partenariat avec le MEDEF. Sessions d'information le 18 mai : présentation générale du secteur de la Logistique, des métiers en tension, témoignages de professionnels, recueil des CV (150 participants)
- 4T18 : Collaboration au lancement d'un **GEIQ transport logistique** : militer pour l'implantation d'un GEIQ, faciliter son implantation et son ancrage territorial, sensibiliser les prescripteurs
- Novembre 2018 : **2^e édition du salon Logistic Expo** sur 2 j avec une journée consacré au public et 1 j consacré aux scolaires
- Participation aux salons spécialisés : le SITL, salon des transports et de la logistique), mais aussi le SIMI dans le cadre du réseau des constructeurs/prescripteurs de la filière logistique
- Novembre 2018 : Organisation d'une réunion de lancement d'une démarche de concertation sur le **GNV** (Gaz Naturel Véhicule) avec les entreprises du secteur du Transport afin d'étudier la possibilité d'une implantation d'une station de GNV sur le Chalonais, pour répondre au besoin de transition énergétique des entreprises.

3. L'ingénierie numérique :

La filière se caractérise par des acteurs de haut niveau et des entreprises à haute valeur ajoutée, qu'il convient de fédérer et d'accompagner pour assurer la promotion, la diffusion et le rayonnement des savoirs faire locaux. Ainsi, le Grand Chalon a réorienté les missions de **Nicéphore Cité** pour en faire le catalyseur de cette filière. Véritable outil au service du développement économique, Nicéphore Cité a désormais pour mission de fédérer les acteurs, les forces et les compétences pour faire émerger et accompagner des projets innovants mais également accroître la diffusion de la culture du digital et de l'innovation auprès des acteurs économiques

Actions :

- 2016 : Le Territoire du Grand Chalon est labélisé **French Tech IOT Manufacturing**
- 2018 : Le Grand Chalon accompagnée par Nicéphore Cité a élaboré un programme d'ateliers à destination de grosses PME et ETI qui sont en phase de transition numérique et qui souhaitent accélérer leur mutation. L'ambition du Grand Chalon, s'exprime dès aujourd'hui par une offre de services.

Ces actions visent à consolider, développer et redynamiser les entreprises locales, en proposant des actions spécifiques.

AXE 3 – Animer le tissu économique local et renforcer l'ancrage territorial des entreprises :

Le tissu économique du Grand Chalon est particulièrement dense et diversifié.

La présence de nombreux acteurs (réseaux d'accompagnement, établissements de formation, d'enseignement supérieur, pôle de compétitivité, laboratoires de R&D, etc...) est une véritable richesse pour le territoire qu'il convient néanmoins de bien connaître mais aussi d'en organiser et favoriser l'animation et les mises en relations. Le Grand Chalon doit être à l'écoute des entreprises présentes sur son territoire et en capacité de les accompagner. Dans ce cadre, le Grand Chalon jouera **son rôle de fédérateur** en organisant les synergies avec ces différents acteurs locaux et au travers de la mise en place et l'animation de « clubs » thématiques.

Actions :

- 2015 : Création de la Mission développement économique du Grand Chalon et mise en service **d'une plateforme Accueil Entreprises** dédiée à l'accompagnement sur mesure des entreprises et des porteurs de projets.

515 entreprises accompagnées depuis 2015, 73 implantations, 572 emplois

- Depuis 2014 : Présence d'un stand au salon de l'immobilier d'entreprises **le SIMI** à Paris avec la Communauté Urbaine Creusot Montceau, rejoints ensuite par Macon Agglomération Beaujolais en 2015 et depuis 2017 avec Dijon Métropole
- Juin 2016 : Création de l'Association des Entreprises du Domaine Industriel de SaoneOr **ADEDIS** (60 entreprises adhérentes)
- A partir de 2017 : travail collaboratif avec les entreprises de SaoneOr **sur l'Economie circulaire** afin d'identifier des effets leviers potentiels sur des filières de traitements de « déchets » (cartons, papiers, bois etc) créatrices de valeurs ajoutées ou d'emplois pour les entreprises du secteur.
- Par ailleurs, un événement à vocation économique a été mis en place par le Grand Chalon dès le premier trimestre 2016. L'objectif est de créer un lieu d'échanges et de rencontre entre le Grand Chalon, les entreprises et les partenaires économiques : 7/01/2016 : 1ère édition du **Grand Chalon Business Dating** (3 autres éditions depuis).

- Un plan d'actions en faveur de l'emploi :

Les politiques publiques pour l'emploi, pilotées par l'Etat, le Conseil Régional et Pôle Emploi permettent l'intervention de nombreux opérateurs, experts en matière d'intégration des publics sur le marché du travail, d'interactions avec les entreprises, de collaborations entre les acteurs socio-économiques. Ainsi, carrefour entre le monde de l'entreprise et les acteurs socio-économiques, le Grand Chalon agit comme fédérateur, pour initier et dynamiser les réseaux locaux à travers plusieurs actions :

- 2017-2018 : **Sensibilisation** des jeunes de la Garantie Jeunes (MILO) aux métiers du bassin Grand Chalonnais : une vingtaine d'interventions soit environ 200 jeunes du bassin sensibilisés
- 2018 : Dans le cadre du Service Public pour l'Emploi de Proximité (**SPEP**) du bassin chalonais, participation à un groupe de travail sur les modalités de mise en œuvre d'actions auprès de salariés engagés dans un parcours d'insertion par l'activité économique afin qu'elles soient adaptées aux spécificités des publics concernés et aux besoins des entreprises de la filière Logistique/transport notamment.
- 2018 : Participation aux groupes de travail initiés par les deux sous-préfectures concernées (Chalon /Autun) dans le cadre de la campagne de fort recrutement sur les bassins Chalon et Le Creusot Monceau de la **société Framatome** (attractivité du territoire, des métiers)
- 2019 : Mise en place du Dispositif « **Passeport pour l'entreprise** » : immersion pendant un mois de 10 jeunes au sein des services des collectivités pour leur permettre l'acquisition des savoirs être de base en vue d'intégrer soit une entreprise en CDI, soit un parcours de formation qualifiante. Ce dispositif se fait en partenariat avec la MILO, et les organisations professionnelles.
- **Dispositifs des clauses sociales** : Dans le cadre du PLIE, l'objectif est d'utiliser cet outil d'insertion avec une demande d'optimisation et d'assouplissement des conditions d'exécution. Cette optimisation passe principalement par une définition au cas par cas de l'effort d'insertion fixé mais également par des

conditions d'exécution plus souples pour les entreprises (la possibilité de globaliser les heures d'insertion et également de demander la suspension ou l'annulation de la clause sociale en cas de difficultés économiques). Une facilitatrice au sein du PLIE, coordonne les actions avec les entreprises et le public concerné.

AXE 4 – Développer les formations et l'Enseignement Supérieur :

Même si le Grand Chalon propose un large choix de formations (de l'agriculture au génie industriel, en passant par la santé et les métiers des services aux entreprises), il est nécessaire d'étoffer l'offre afin de maintenir la présence des jeunes sur le territoire et de pouvoir également en attirer de nouveaux.

Les nouvelles formations visées sont en totale cohérence avec les filières identifiées et par conséquent les besoins des entreprises locales.

Actions :

- Ouverture d'un **4° DUT** : Préparation aux carrières juridiques (septembre 2019) pour permettre d'accompagner les étudiants dans un projet d'orientation cohérent en raison de la forte activité juridictionnelle du bassin grand chalonnais, dans le cadre d'une formation en alternance
- Favoriser en 2019 la mise en place **d'un Campus des métiers et des qualifications Logistique - Transports** avec le Lycée Camille du Gast et l'IUT.

AXE 5 – Développer la culture du digital

Le Grand Chalon conduit, en coordination avec les politiques régionales et européennes, des actions de diffusion du numérique auprès des entreprises. Ces actions prendront la forme de visites d'entreprises pour détecter les besoins puis accompagner la mise en place d'initiatives spécifiques, à titre individuel ou collectif.

Actions :

Le projet de la Cité du Numérique et de ses objectifs :

A travers ces 5 axes, se dessine transversalement un projet majeur pour le Territoire du Grand Chalon : **Accélérer les projets de transition numérique portés par les PME et les ETI industrielles, pour faire de nos industries, des industries du futur.**

Après concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière et au regard des besoins et des enjeux pour le territoire, le Grand Chalon s'est engagé dans la création **de la Cité de l'Économie Créative et de l'Ingénierie Numérique.**

Ce projet se traduit par le rapprochement **sur un même site** de l'Institut Image, institut d'Arts et Métiers intégré au Campus de Cluny et de Nicéphore Cité, pôle d'ingénierie numérique.

La Cité de l'Économie Créative et de l'Ingénierie Numérique permettra :

- De faire émerger de nouveaux projets d'entreprises innovantes au travers de collaborations entre les entreprises industrielles et la recherche,
- D'aider les porteurs à formaliser et faire décoller un projet d'entreprise cohérent en les familiarisant avec la notion d'entrepreneuriat et les enjeux de l'innovation et du numérique,
- D'aider des entrepreneurs à acquérir de nouvelles technologies numériques qui vont leur permettre de créer de la valeur ajoutée tout en renouvelant leur modèle d'affaire,
- De détecter des champions de l'industrie et les mettre en valeur,
- D'accompagner les preuves de concept et de projets entrepreneuriaux.

Plus-value et spécificités :

L'objectif est de faire du territoire du Grand Chalon un pôle d'ingénierie numérique au service de l'industrie du territoire local et régional.

L'idée étant de concentrer autour de la Cité de l'Ingénierie Numérique à Chalon un écosystème combinant la recherche et l'enseignement supérieur **sur les technologies immersives pour l'industrie avec des dispositifs d'accompagnement d'entreprises industrielles.**

A partir de 2020 un bâtiment TOTEM sortira de terre : Le futur bâtiment de la Cité situé à proximité immédiate du centre-ville. Il concourt à la requalification d'un site délaissé, en bordure de l'axe structurant que constitue la Saône, et à la réhabilitation d'un bâtiment emblématique, le Moulin de la Sucrierie blanche, protégé au titre des Monuments Historiques.

Complété par une ou plusieurs extensions contemporaines assurant la connexion avec le bâtiment existant de Nicéphore Cité, la Cité de l'Économie Créative et de l'Ingénierie Numérique participera pleinement au renouveau de ce quartier et permettra de répondre à l'attente des acteurs économiques du territoire et de la Région, en matière d'innovation.

Dossier de presse

Les stratégies de développement économiques des EPCI actionnaires

Mâconnais Beaujolais Agglomération



2019 verra le lancement d'une opération phare baptisée Saône Digitale – Une Cité fluvestre d'activités numériques tertiaires matérialisée par 27ha de foncier et d'immobilier d'entreprises.

Véritable écrin situé en bord de Saône autour de l'ancienne darse nord de Mâcon, Saône Digitale offrira un cadre de développement idéal pour les startups et les entreprises tertiaires souhaitant proposer à leurs employés un environnement de travail verdoyant et au bord de l'eau.

Un parc économique dernière génération agrémenté de parcours sportifs, espaces de loisirs, lieux de détente et espaces de restauration pour accueillir les emplois de demain.

De par les flux économiques, les migrations résidentielles, les déplacements des salariés, les loisirs des habitants, le territoire participe largement à l'attractivité du territoire auprès de la métropole de Lyon. Le rayonnement économique du Mâconnais est indiscutable et se positionne naturellement comme étant l'alternative bourguignonne aux portes de Lyon.

Dossier de presse

Présentation de l'Agence Economique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC)

Une agence pour accompagner, soutenir le développement économique et l'attractivité régionale

L'AER Bourgogne-Franche-Comté est issue de la réunion de 2 agences économiques, celle de Bourgogne, ex-ARDIE, et celle de Franche-Comté, ex-ARD Franche-Comté. Notre agence est une Société Publique Locale qui fonctionne comme une SAS. Les actionnaires sont la Région majoritairement et les collectivités locales.

L'AER Bourgogne-Franche-Comté a deux cibles principales : les entreprises et l'ensemble des territoires de la région.

Ses **4 objectifs stratégiques** sont :

- **Accompagner le maintien et le développement de l'activité économique et l'emploi sur tous les territoires.**
Elle prospecte aussi en France et à l'étranger pour attirer de nouvelles entreprises sur le territoire. Par ses actions, l'AER Bourgogne-Franche-Comté soutient les entreprises déjà implantées en leur donnant des moyens supplémentaires de se développer ou en les aidant lorsqu'elles rencontrent des difficultés.
- **Soutenir la politique de développement économique dans sa stratégie et sa mise en œuvre dans chaque territoire (métropole, communauté urbaine, agglomération, communauté de communes) et en fonction de leurs besoins.**
L'AER Bourgogne-Franche-Comté accompagne les projets complexes d'entreprises avec les partenaires économiques sans se substituer aux acteurs de l'écosystème régional.
- **Développer et accompagner l'innovation et l'éco-innovation pour favoriser la compétitivité des entreprises,**
- **Promouvoir l'attractivité économique des territoires pour renforcer la notoriété de notre région et attirer des entreprises.**

L'AER BFC est organisé en 4 pôles métiers.

Le pôle développement et prospection par filière stratégique et par territoire

Il couvre les secteurs de la santé, l'alimentation, le luxe, la mobilité dont l'automobile, l'énergie dont l'hydrogène, la forêt-bois, la logistique, la Relation Client, bâtiment, aéronautique et numérique.

7 chefs de projet filière visitent les entreprises pour connaître leurs besoins (projets de développement, difficultés), ceux de leurs clients et fournisseurs. Ils prospectent de nouvelles entreprises par le biais de Business France, de prospecteurs privés et de salons en France et à l'étranger.

5 chargés de mission, développeurs de proximité, travaillent avec les EPCI et les entreprises sur des zones géographiques ciblées.

Ce pôle participe également à l'animation de l'écosystème des partenaires.

Le pôle ingénierie économique et territoriale.

Il traite plusieurs sous-métiers :

- l'observatoire mutualisé « Economie-Emploi-Formation » en partenariat avec l'Emfor et la CCIR,
- l'analyse cartographique,
- la connaissance des zones d'activités économiques, des biens immobiliers et des espaces dégradés sur les 8 départements,
- la veille entreprise et les opportunités (entreprises à enjeux, en difficulté, à capitaux étrangers),
- les études économiques et territoriales.

Le pôle innovation et éco-innovation

Il couvre 5 métiers :

- la promotion et l'animation de l'écosystème innovation : le Mois de l'innovation, un événement incontournable de sensibilisation à l'innovation et aussi l'accompagnement de plus de 100 projets innovants via la Presta'Inno *en partenariat avec Bpifrance et la région Bourgogne-Franche-Comté*,
- la promotion et l'animation de l'éco-innovation qui se traduit par l'accompagnement de 30 dossiers par an *en partenariat avec l'ADEME BFC* et depuis ce début d'année l'accompagnement des projets d'entreprises en matière d'Energies Renouvelables et de récupération de chaleur
- l'expertise en Propriété Intellectuelle *avec le partenariat de la CCI BFC*
- la veille technologique collective sur les thèmes de l'emballage et les matériaux bio-sourcés
- la qualification des pépinières d'entreprises

Le pôle promotion et attractivité

Il conçoit des outils de promotion de l'identité régionale, des atouts économiques et des savoir-faire des filières régionales : brochures, site internet, présence sur les salons professionnels, évènements....